



Communiqué de presse

Embargo mercredi 10 mai 2023

11 h

Un bilan qui démontre l'utilité de l'article 636 en sécurité routière

Un forum sur le profilage souhaité

Une décision quant au dossier des caméras portatives demandé

Un changement de statut pour les récidivistes violents exigé

Saint-Hyacinthe, le 10 mai 2023 – Les directeurs de police de tout le Québec sont réunis pour leur colloque annuel à Saint-Hyacinthe. Sous le thème : unis pour une justice efficace, divers sujets ont été abordés, mais quatre (4) dossiers ont davantage retenu l'attention.

Dans un premier temps, l'ADPQ a rendu public un bilan sur les interceptions routières en vertu de *l'article 636* du Code de la sécurité routière afin de démontrer que les interceptions aléatoires sont utiles pour sauver des vies et des dommages collatéraux.

« Bien que ce bilan ne représente qu'un aperçu, il démontre clairement que grâce à l'intervention des policiers et de *l'article 636*, 3 500 conducteurs ont été arrêtés sans permis de conduire, 1 064 avec la capacité de conduite affaiblie et 1 581 avec véhicule non immatriculé ou non assuré. Nous croyons donc que *l'article 636* est outil qui doit demeurer, mais qui pourrait être encadré par le gouvernement à

travers une politique», d'expliquer Pierre Brochet, président de l'ADPQ et directeur du Service de police de Laval.

L'Association est consciente que la question de profilage racial est loin d'être résolue. C'est pourquoi les directeurs des services de police du Québec souhaitent que le gouvernement organise un forum sur le profilage racial.

« Il est grandement temps que tous les acteurs concernés à travers le Québec par le profilage racial se réunissent pour dialoguer et échanger de façon constructive afin de trouver des pistes de solution pour l'ensemble des acteurs de la société civile. C'est dans ce contexte que nous souhaitons que le gouvernement rende sa décision concernant les caméras portatives d'ici six (6) mois», de préciser Didier Deramond, directeur général de l'ADPQ.

Enfin, l'ADPQ a rappelé que huit (8) policiers, dont la sergente Maureen Breau de la Sûreté du Québec, sont morts en devoir au Canada depuis septembre dernier. L'ADPQ a réclamé, tout comme son homologue, l'Association canadienne des chefs de police, que le statut des récidivistes violents soit changé et que le fardeau de la preuve leur revienne.

-30-

Renseignements :

Anne Roy
Responsable des communications
anne.roy@adpq.qc.ca